

Image not found or type unknown



achat de voiture neuve et rétraction

Par **fofo**, le **17/03/2009** à **13:03**

bonjour,voila mes parents ont voulu acheter 1 voiture neuve dans 1 concessionnaire,ils ont signé 1 bon de commande et ont versé 1 acompte de 1500euros,après réflexion ils veulent annuler l'achat et donc se rétracté,et je voudrai savoir s'ils peuvent récupérer l'acompte qui a été versé?????tout cela c'est produit il y a moins d'1 semaine